

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Mairie de Dax

**Correspondant :** Mme Elisabeth BONJEAN, Maire de Dax, Rue Saint-Pierre, BP 50344, 40107 Dax cedex, tél. : 05 58 56 39 40, télécopieur : 05 58 56 39 41, courriel : [commande.publique@grand-dax.fr](mailto:commande.publique@grand-dax.fr), adresse internet : <http://www.dax.fr>, adresse internet du profil acheteur : <https://marchespublics.landespublic.org>

**Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs**

**Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :**

- Services généraux des administrations publiques

**Objet du marché : Recherche d'annonceurs pour le magazine municipal et autres publications de la Ville de Dax**

**Catégorie de services :** 13

**Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :**

- Objet principal : 79341200

**Lieu d'exécution et de livraison :** Territoire de Dax, 40100 Dax

**Code NUTS :** FRI13

**L'avis implique un marché public**

**Caractéristiques principales :**

- Des variantes seront-elles prises en compte : non
- La présente consultation concerne la recherche d'annonceurs pour le magazine municipal et autres publications de la Ville de Dax.

Le présent marché public a pour objet de rechercher des annonceurs pour le magazine municipal « Dax, le magazine », les supports de la Feria (billetterie, livret programme et sortéo) et de Toros y Salsa (dépliant), ainsi que pour le programme de la saison culturelle.

La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions de l'article 28 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

La Ville de Dax se réserve la possibilité d'engager une phase de négociation avec l'ensemble des candidats, à l'exception de ceux ayant remis une offre inappropriée.

Le marché est conclu pour une période initiale de 1 an.

L'exécution des prestations débute à compter de la date de notification du contrat.

Le marché est reconduit de façon expresse jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 1 an et 36 mois.

**Prestations divisées en lots :** non

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :** Par application du décret n° 2013-269 du 29 mars 2013 modifié, le paiement des prestations sera réalisé selon les règles de la comptabilité publique soit dans un délai de 30 jours à compter de la réception de la facture ou de toute demande de paiement équivalente.

**Forme juridique** que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire

de l'accord-cadre. Toutefois, en cas de groupement d'opérateurs économiques, la forme souhaitée mais non imposée par le pouvoir adjudicateur, est un groupement conjoint avec mandataire solidaire ou un groupement solidaire.

Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements.

**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature :** français.

**Unité monétaire utilisée, l'euro**

**Marché réservé :** Non

**Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :**

**Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :**

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45, 46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015.

**Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique

**Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOTI1) :**

- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus

**Autres renseignements demandés :**

- Le candidat peut fournir le DUME en lieu et place des DC1 et DC2.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

**Critères d'attribution :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci dessous avec leur pondération :

- Prix (55 %)
- Valeur technique (45 %)

**Type de procédure :** Procédure adaptée

**Date limite de réception des offres :** 14 février 2019 à 12 h 00

**Délai minimum de validité des offres :** 4 mois à compter de la date limite de réception des offres.

**Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :** 19DX015

**Renseignements complémentaires :** Le dossier de consultation des entreprises est disponible gratuitement à l'adresse électronique suivante : <https://marchespublics.landespublic.org> (référence : 19DX015).

La transmission des documents est exclusivement réalisée par voie électronique sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante :

<http://marchespublics.landespublic.org>.

La transmission des plis par voie électronique est imposée pour cette consultation. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée.

Le critère prix (55 %) est composé de deux sous-critères suivants :

1.1-Pourcentage de la commission du candidat sur le chiffre d'affaire réalisé HT 30.0 %

1.2-Montant minimum garanti par le candidat à la Ville de Dax 25.0 %

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 24 janvier 2019

**Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus :** adresse internet : <http://marchespublics.landespublic.org>

**Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :** adresse internet : <http://marchespublics.landespublic.org>

**Instance chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Pau, 50 cours Lyautey, BP 543, 64010 Pau cedex, tél. : 05 59 84 94 14, télécopieur : 05 59 02 49 93, courriel : [greffe.ta-pau@juradm.fr](mailto:greffe.ta-pau@juradm.fr)

**Organe chargé des procédures de médiation :** Comité consultatif interrégional de règlement amiable des litiges relatifs aux marchés publics, Préfecture de la Région Aquitaine- Limousin-Poitou-Charentes Esplanade du Général de Gaulle, 33077 Bordeaux cedex, tél. : 05 56 90 60 60, adresse internet : <http://www.telerecours.fr/>

**Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif de Pau, 50 cours Lyautey, BP 543, 64010 Pau